

**Zeitschrift:** L'Enseignement Mathématique  
**Herausgeber:** Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique  
**Band:** 9 (1907)  
**Heft:** 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

**Artikel:** ENQUÊTE SUR LA MÉTHODE DE TRAVAIL DES MATHÉMATIENS  
**Autor:** [s.n.]  
**Kapitel:** Question 15.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-10143>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Rép. LV (Etats-Unis). — Autrefois, notamment dans mes recherches sur la théorie des groupes, je parlais de cas particuliers ; puis je suis parvenu, peu à peu, à aborder immédiatement le cas général en vérifiant toujours à l'aide de cas simples.

L. E. DIKSON.

Rép. LXXIX (Italie). — Je préfère partir du cas général lorsque mes moyens intellectuels me le permettent. (...)

Rép. LXXVI (France). — Les concepts sont d'autant plus précis et faciles à manier qu'ils sont plus particuliers ; mais une propriété a d'autant plus de valeur qu'elle est plus générale. J'adopte le plus haut degré de généralité que me permet ma capacité de conception, sauf à procéder à une généralisation ultérieure. COMBEBIAC.

### Question 15.

15. — *Faites-vous une distinction, au point de vue de la méthode, entre le travail d'invention et celui de rédaction ?*

Il existe évidemment une différence, au point de vue de la méthode, entre le travail d'invention où la pensée a, pour ainsi dire, libre cours, et celui qui consiste à coordonner d'une manière systématique les résultats. Nos correspondants sont presque unanimes à le reconnaître. Sur 46 réponses, 42 parlent dans ce sens ; les 4 *non* ne sont pas motivés. Les réponses affirmatives sont souvent aussi très brèves, de simples *oui* ; d'autres sont accompagnées de développements très intéressants, ainsi que nos lecteurs peuvent le constater d'après les extraits ci-dessous.

Rép. I (France). — L'invention n'a pas de méthode, sauf le passage du simple au composé ; le souci *constant* des analogies (elles sont perceptibles entre *toutes* choses au monde), le cheminement prudent et progressif du connu, *pris pour base d'opération*, à l'inconnu, objet des explorations. Dans la rédaction, l'ordre historique me paraît détestable : il faut toujours présenter les choses de la manière et dans l'ordre qui rendent leur conception *séduisante et définitive*.

Ch. MÉRAY.

Rép. II (France). — L'un porte l'autre. Je ne puis mieux dire.

A. AUDEBRANDT.

Rép. IV (Autriche). — Oui, dans le travail d'invention on ne peut immédiatement s'astreindre à une rigueur absolue.

ZINDLER.

Rép. VII (Allemagne). — Oui. — Pendant une lecture, avoir le crayon à la main, réfléchir, puis rédiger.

M. CANTOR.

Rép. IX (France). — Oui. On trouve par le chemin que l'on peut. Quand on a trouvé on voit clair, alors on voit quel est le meilleur chemin. C'est celui qu'il faut montrer. Autrement la société n'est plus une société coopérative, ce qu'elle doit être. (...)

Rép. XXIII (France). — La distinction est essentielle; mais le travail de rédaction provoque assez souvent l'invention; on est amené alors à interrompre la rédaction pour suivre la pensée qui est venue.

C. A. LAISANT.

Rép. XXXVIII (Allemagne). — Oui, la rédaction est plus systématique.

WERNICKE.

Rép. XLVIII (Hollande). — Pendant le travail d'invention les théorèmes se présentent souvent sans ordre logique, ce qui fait que, par exemple, une conséquence se révèle quelquefois avant le théorème principal. Le travail de rédaction doit y apporter l'ordre et combler les lacunes.

J. CARDINAAL.

Rép. LXXVI (France). — Oui, certes. Le point de vue n'est pas le même. Bien heureux ceux à qui les résultats se présentent sous une forme ordonnée et propre à être facilement assimilée par le public.

COMBEBIAC.

Rép. LXXVII (Etats-Unis). — Oui. Le premier est un vrai plaisir; le second un labeur très ardu.

F. R. MOULTON.

### Questions 16 et 17

16. — *Vos habitudes de travail, depuis vos études terminées, vous semblent-elles avoir été sensiblement les mêmes ?*

17. — *Dans vos principales recherches, avez-vous poursuivi constamment votre but, sans discontinuité, ou bien avez-vous abandonné le sujet à certains moments, pour y revenir plus tard ?*

*Si vous avez pratiqué les deux méthodes, de laquelle, en général, vous êtes-vous le mieux trouvé ?*

Si l'on parcourt les réponses à la question 16, on est frappé de voir combien elles sont à peu près identiques. Pour la plupart de nos correspondants (45 sur 53) les habitudes de travail sont restées sensiblement les mêmes. Les réponses négatives elles-mêmes parlent plutôt d'une unification dans la méthode que de modifications profondes.

La majorité est encore plus forte pour la question 17 et cela tient à la nature même des questions que se posent les mathématiciens. 56 sur 62 estiment que des interruptions